



info

ISSN 07 96 77 99

No 19 - mars 2017

Bulletin trimestriel des communautés scientifiques de l'espace CAMES

www.lecames.org



Pour un meilleur fonctionnement des programmes du CAMES, des réformes ont été envisagées, lors de la 6^{ème} session extraordinaire du CCG.

Sommaire

Actualités

- L'AUF et le CAMES dressent le bilan de la phase pilote d'autoévaluation des universités africaines.
- Pour une participation plus efficace de Madagascar aux activités du CAMES : une mission du Secrétariat Général se rend à Antananarivo.
- Les OUC, un projet qui place les étudiants de l'espace CAMES en première ligne.

Espace TIC

- E-formation : la nouvelle plateforme numérique, pour renforcer les compétences des usagers du CAMES.

Contribution

- LABEL CAMES : stratégie de renforcement de l'évaluation/accréditation des formations en santé.



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

QUELQUES MISSIONS DU CAMES, AGENCE REGIONALE D'ASSURANCE QUALITE ET D'ACCREDITATION

- ✓ **Informier et sensibiliser** les acteurs sur la démarche qualité ;
- ✓ **Améliorer** la vision, la gouvernance et le leadership des acteurs institutionnels et nationaux, par le renforcement des capacités ;
- ✓ **Elaborer** des outils (directives, référentiels) nécessaires, à la mise en place de la démarche qualité dans l'espace CAMES ;
- ✓ **Soutenir et accompagner** la mise en place de Cellules Internes d'Assurance Qualité (CIAQ) et d'Agences Nationales d'Assurance Qualité (ANAQ), au sein des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche des pays membres ;
- ✓ **Accompagner** l'autoévaluation (programmes de formation, institutions, programmes de recherche) ;
- ✓ **Assurer** l'évaluation externe et l'accréditation des programmes de formation, de recherche ainsi que des institutions ;
- ✓ **Piloter** l'harmonisation des programmes, dans le cadre de la réforme LMD ;
- ✓ **Formaliser** un mécanisme régional d'accréditation, en cohérence avec les niveaux institutionnel, national, régional et continental ;
- ✓ **Travailler** en synergie avec les sous-espaces économiques régionaux et les partenaires techniques et/ou financiers, à vocation similaire ;
- ✓ **Accompagner** les politiques de remédiation et de changement, dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

**L'ASSURANCE QUALITE,
AU CŒUR DE LA VISION 15-19, DU PLAN
STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT
DU CAMES.**

www.lecames.org

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des Etats membres*

SOMMAIRE

No 19 - mars 2017

p.08



6^{ÈME} RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CCG - Cotonou (Bénin) du 1er au 03 mars 2017.

p.15



"CAMES-AUF" : BILAN DE LA PHASE PILOTE DU PROJET AUTO-ÉVALUATION DES UNIVERSITÉS AFRICAINES - Ouagadougou (Burkina Faso) du 13 et 14 mars 2017.

p.17



MISSION DU SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL SE REND À ANTANANARIVO, du 20 au 23 février 2017.

Vie du CAMES

Programmes statutaires

- Pour un meilleur fonctionnement des programmes du CAMES, des réformes ont été envisagées, lors de la 6^{ème} réunion extraordinaire du Comité Consultatif général.

Activités

- Projet d'appui à l'assurance qualité de l'enseignement supérieur dans l'espace UEMOA/CAMES : le Comité de pilotage valide le plan d'action de la phase II.
- Les outils FOAD du CAMES : quelles opportunités et perspectives ?
- L'AUF et le CAMES dressent le bilan de la phase pilote d'autoévaluation des universités africaines.
- Pour une participation plus efficace de Madagascar aux activités du CAMES : une mission du Secrétariat Général se rend à Antananarivo.
- Synergie partenariale au sein de l'espace CAMES : le REESIRAC affiche ses ambitions à l'issue de son assemblée générale de lancement.
- Les OUC, un projet qui place les étudiants de l'espace CAMES en première ligne.
- Initiative HAQAA, tribune de validation du cadre panafricain de l'assurance qualité : le CAMES prend une part active au Comité de pilotage.
- Shenzhen soutient le renforcement des dispositifs d'assurance qualité de l'enseignement supérieur dans 7 pays africains.

Espace TIC

- E-formation : la nouvelle plateforme numérique pour renforcer les compétences des usagers du CAMES.

Contribution

- LABEL CAMES : stratégie de renforcement de l'évaluation/accréditation des formations en santé.

Directeur de Publication : Pr Bertrand MBATCHI

Rédacteur en Chef : M. Zakari LIRE

Rédacteur en Chef associé : M. Ulvick J. A. HOUSSOU

Comité de rédaction :

- Pr Bertrand MBATCHI
- Pr Abou NAPON
- M. Zakari LIRE
- M. Ulvick J. A. HOUSSOU
- M. Assalih JAGHFAR
- M. Etienne NOUATIN
- Mme Pascaline KOURAOGO
- M. Guillaume NIKIEMA.



01 BP 134 Ougadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46

Télécopie : (+226) 25 36 85 73

courriel : cames@lecames.org

Site internet : www.lecames.org



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019



La posture d'alumni, un atout qui participe également au rayonnement des promus du CAMES.

Un proverbe de l'Afrique de l'Ouest enseigne qu'un seul bras ne peut pas faire le tour d'un baobab. En Afrique centrale on ne dit rien d'autre lorsqu'on affirme qu'un seul doigt ne peut laver toute la figure. C'est bien l'idée de l'union qui fait la force qui transparait ici.

La nature ne nous enseigne pas autre chose, quand elle révèle que bien que la cellule seule soit capable de remplir les fonctions biochimiques fondamentales, la spécialisation qui autorise la division du travail et accroît l'efficacité de l'action n'a pu prendre place au cours de l'évolution, qu'après le regroupement de ces cellules en tissus ou en organes.

Au fond, le regroupement des Etats au sein du Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement supérieur ne vise rien d'autre aussi, que l'efficacité de l'action dans ce secteur sensible mais aussi stratégique, en matière de développement. Une efficacité qui découlerait de la mutualisation des moyens financiers, matériels et humains, pour relever les défis de l'ignorance et de la pauvreté à travers la promotion du savoir.

Si hier l'environnement sociologique et même technologique ne pouvait faciliter un tel élan au regroupement, à la globalisation, le développement des outils de l'information et de la communication qui impacte fortement notre siècle, appelle un changement de mentalités et de comportement, pour tirer le plus avantage de l'ère du temps.

Bien qu'on puisse leur reconnaître d'autres avantages, les technologies l'information et de la communication accentuent la proximité, raccourcissent virtuellement les distances, rapprochent davantage les hommes, facilitent la circulation de la connaissance, des savoirs, tout en accélérant sa dynamique de renouvellement, d'innovation ou d'archivage.

Issus d'un même moule de sélection, les référentiels pertinents d'évaluation des enseignants chercheurs et des chercheurs du CAMES, adossés soit au programme des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) ou au programme des concours d'agrégation, les promus de notre Institution devraient mieux impacter la société en se regroupant en société savante à l'échelle des pays et au niveau régional.

L'idée de créer les Alumni du CAMES découle d'abord d'un besoin de circonstance, lié au financement du plan stratégique de développement du CAMES. Le Conseil des Ministres en sa 31^{ème} session tenue à Libreville au Gabon en 2014, a en effet estimé que par ce biais, les promus du CAMES peuvent contribuer à renforcer le développement de l'institution qui leur a conféré ce label d'excellence, ouvrant ainsi la pérennisation des valeurs dont elles se trouvent porteuses, aux générations futures.

Au-delà de cette contribution, est née la volonté d'organiser davantage les promus du CAMES, pour une meilleure visibilité dans la cité. En effet, en les organisant en groupe de savoir et en assurant la promotion de leur expertise à l'international, les promus du CAMES devenus alumni, par

un acte mature et majeur d'engagement pourront rendre visible leur offre de service et du même coup, renforcer leur respectabilité et leur dignité dans la société.

Une telle approche réussie va sans dire, donner encore du sens à l'existence du CAMES, à son rôle d'intégration pertinente et de valorisation des acteurs du savoir, au service du développement des pays membres.

Le développement du programme Silhouette du CAMES devient un outil important dans cette initiative. En effet, il permet de faciliter l'animation des groupes d'alumni regroupés par thématique et d'assurer leur promotion à la carte ou à la demande auprès des acteurs de la société, au regard des données récoltées et archivées de manière dynamique, lors de leurs évaluations respectives.

Que vaut en fait un promu du CAMES, isolé dans son pays, dans son université ? Ne serait-ce pas du gâchis que de terminer sa vie sans pour autant valoriser son expertise ? Si au plan national, vous n'avez aucune opportunité, le CAMES peut vous en offrir désormais, pour peu que vous vouliez vivre et agir ensemble avec vos pairs.

Pour guider et nous accompagner mutuellement, le CAMES met à votre disposition le Vademecum de l'alumni disponible sur le site de l'institution et auprès du point focal Alumni de votre établissement.

Gagnons en temps, agissons en phase avec les opportunités de notre siècle, pour être plus utiles à la vie et à nos communautés. ■■■



SCHOLARVOX,

LA 1^{ÈRE} BIBLIOTHÈQUE

NUMÉRIQUE LMD D'AFRIQUE



+ de 1 000
institutions clientes



+ de 35 000
ouvrages



+ de 850 000 000 FCFA
de valeur en illimité

CONTACT

François Lascaux
Cyberlibris PDG/CEO
+33 608 65 39 55
francois.l@cyberlibris.biz



international.scholarvox.com

NOS TARIFS D'INSERTION PUBLICITAIRE (EN FRANCS CFA)				
	1 insertion	2 insertions	3 insertions	4 insertions
En pages intérieures				
1 page	250 000	450 000	650 000	800 000
1/2 page	175 000	300 000	425 000	500 000
1/4 page	150 000	250 000	350 000	400 000
En pages de couverture				
2 ^{ème} de couverture	275 000	475 000	700 000	900 000
3 ^{ème} de couverture	275 000	475 000	700 000	900 000
4 ^{ème} de couverture	300 000	500 000	800 000	1 000 000
Périodes de parution : Mars ■ Juin ■ Septembre ■ Décembre				



FORMULAIRE DE RÉSERVATION D'ESPACES PUBLICITAIRES DANS CAMES INFO
 MERCI DE RETOURNER LE FORMULAIRE COMPLÉTÉ ET SIGNÉ POUR ACCORD À
communication@lecames.org

Institution / Etablissement	
Nom et Prénom	
Fonction	
Téléphone	
Adresse email	

Réservez votre espace (veuillez cocher la ou les cases correspondantes)*				
	1 insertion	2 insertions	3 insertions	4 insertions
En pages intérieures				
1 page	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1/2 page	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1/4 page	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En pages de couverture				
2 ^{ème} de couverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 ^{ème} de couverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 ^{ème} de couverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Sur la base de votre choix un contrat de réservation d'espaces publicitaires vous sera adressé.

Fait à _____, le ____/____/____

Signature et cachet



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

alumni-CAMES

**Ensemble, laissons à la postérité
une empreinte positive de notre qualification
par le CAMES.**

QUI EST ALUMNI DU CAMES ?

Enseignants-chercheurs et Chercheurs ayant réussi au moins une fois, à un programme de qualification du CAMES.

POURQUOI MOBILISER LES ALUMNI ?

- ✓ Pour un renforcement du lien entre le CAMES et les Enseignants-chercheurs et Chercheurs promus ;
- ✓ Pour un impact singulier et significatif au profit du développement du CAMES ;
- ✓ Pour construire un dispositif solidaire et dynamique, en vue d'un bon déploiement des activités du Plan Stratégique de Développement du CAMES ;
- ✓ Pour construire une relation mutuelle stable, pérenne et enrichissante pour les générations futures.

QUELS SONT LES AVANTAGES OFFERTS AUX ALUMNI CAMES ?

- ✓ Inscription sur les bases de données dédiées et sur l'annuaire des alumni CAMES ;
- ✓ Aide à la promotion de l'expertise ;
- ✓ Mentorat et coaching ;
- ✓ Participation aux séminaires et ateliers de co-développement ;
- ✓ Invitation aux activités du CAMES ;
- ✓ Valorisation des travaux ;
- ✓ Veille et gestion de l'e-réputation.

QUELS PROJETS POUR LES ALUMNI CAMES ?

- ✓ Développer une plateforme web dédiée aux échanges, au partage d'expériences et à la promotion d'expertise entre alumni du CAMES
- ✓ Editer l'annuaire des alumni du CAMES.

www.lecames.org

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des États membres*



Présidium de la 6^{ème} réunion extraordinaire du CCG

Pour un meilleur fonctionnement des programmes du CAMES, des réformes ont été envisagées, lors de la 6^{ème} réunion extraordinaire du Comité Consultatif général

Assalih JAGHFAR

Avec un ordre du jour, dont les principaux points visent à asseoir une meilleure articulation des différents programmes et à sortir le CAMES des sentiers battus, le Comité Consultatif Général (CCG) a tenu sa 6^{ème} réunion extraordinaire à Cotonou, au Bénin, du 1^{er} au 03 mars 2017. Il a statué notamment sur le projet pilote des Olympiades universitaires du CAMES, le guide de mise en place des cellules institutionnelles d'assurance qualité et le référentiel de validation des acquis de l'expérience.

Après la réunion extraordinaire d'Abidjan en 2016, qui consacre la validation du guide d'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'espace CAMES, dans le cadre des Comités consultatifs interafricains, celle de Cotonou a ouvert la voie à d'autres nouvelles réformes pour un meilleur fonctionnement des programmes et activités de l'Institution.

Ainsi, le CAMES s'intéresse pour la première fois aux étudiants, en proposant au CCG le canevas d'opérationnalisation des Olympiades universitaires du CAMES. A travers cette compétition, le CAMES entend transmettre à la jeunesse les valeurs d'excellence et d'éthique qu'il prône. La phase internationale des Olympiades universitaires du CAMES, se tiendra à Ouagadougou, au Burkina Faso, à l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire du CAMES, dont la stratégie de célébration a également été débattue.

Aussi, plusieurs outils ont-ils été validés par les participants, notamment le guide de mise en place de cellules institutionnelles d'assurance qualité, le référentiel d'évaluation de la Formation Ouverte et A Distance (FOAD), le référentiel d'évaluation des programmes de formations doctorales et des écoles doctorales, les grilles d'évaluation des concours d'agrégation, pour renforcer l'objectivité et la transparence dans les évaluations des enseignants-chercheurs de l'espace CAMES.



Présidium de la 6^{ème} réunion extraordinaire du CCG

D'autres réflexions, qui placent le CAMES à l'avant-garde des nouveaux défis qui caractérisent nos systèmes d'enseignement supérieur et de la recherche, ont été esquissées. On peut citer, entre autres, la problématique de la validation des acquis de l'expérience, qui contribue au décloisonnement de l'université, la réflexion sur l'évaluation et l'indexation des revues scientifiques de l'espace CAMES.

Au terme des travaux, le rapport de la 6ème réunion extraordinaire du CCG a été adopté par acclamation. Certaines des conclusions de ce rapport seront soumises au prochain Conseil des Ministres du CAMES de Yaoundé au Cameroun, prévu du 22 au 26 mai 2017.

Cette 6ème réunion extraordinaire du CCG a été officiellement lancée par le représentant du Chef de l'État béninois, Monsieur Abdoulaye BIO TCHANÉ, Ministre d'État chargé du plan et du développement, à la tête d'une délégation gouvernementale composée des Ministres en charge de l'enseignement secondaire, de la culture, de la jeunesse ainsi que du travail et de la fonction publique.

Sous les auspices de Madame Marie-Odile ATTANASSO, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Bénin, ces assises ont réuni une quarantaine des Recteurs ou Présidents d'universités de pays membres.

Avant l'entame des travaux, plusieurs interventions ont été enregistrées. On retiendra les mots de bienvenue du Pr Brice SINSIN, Recteur de l'Université d'Abomey Calavi et de Madame Marie Odile ATTANASSO, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Des allocutions ont été également prononcées par le Secrétaire Général du CAMES, Pr Bertrand MBATCHI et le Président du CCG, Pr Habi-bou ABARCHI.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre d'État Abdoulaye BIO TCHANÉ a relevé l'importance de l'intégration régionale et saisi cette occasion pour présenter le projet phare de l'Enseignement supérieur au Bénin, inscrit dans le Programme d'action du Gouvernement (PAG), notamment la mise en place de la Cité internationale de l'innovation et du savoir, visant à favoriser l'éclosion des projets innovants et à améliorer l'employabilité des jeunes.

Avant de conclure, le Ministre d'État a soumis à la réflexion des participants un certain nombre de questions liées à l'équité, à la qualité dans l'enseignement supérieur, à la lutte contre la prolifération des faux diplômés et à l'adéquation formation-emploi.

En concluant son discours, le Ministre d'État Abdoulaye BIO TCHANÉ a réitéré au CAMES l'engagement du Gouvernement béninois à donner suite aux recommanda-

tions de cette réunion extraordinaire du CCG, qui se tient en prélude à la 39ème session des Comités Consultatifs Inter-africains (CCI), prévue du 10 au 20 juillet 2017 à Cotonou, au Bénin.

Le Secrétaire Général du CAMES, quant à lui, a tenu à témoigner sa gratitude à son Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République du Bénin, Chef de l'État, pour la contribution de son pays à l'organisation des travaux de cette réunion du Comité Consultatif Général.

Il a conclu en déclarant que la tenue de cette 6ème réunion extraordinaire du CCG a permis en un laps de temps assez court, de projeter des idées qui vont concourir à transformer la physionomie du CAMES, bientôt quinquagénaire : « Cette accélération des transformations qui s'opère grâce à l'engagement déterminante des membres du CCG, renforce la compétitivité de la marque CAMES, son rayonnement, son attractivité et sa respectabilité. Nous ne devons pas alors, nous arrêter en si bon chemin, mais plutôt redoubler d'efforts car les enjeux s'avèrent importants et le chantier immense », a déclaré le Secrétaire Général du CAMES.



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

QUELQUES MISSIONS DU CAMES, AGENCE REGIONALE D'ASSURANCE QUALITE ET D'ACCREDITATION

- ✓ **Informier et sensibiliser** les acteurs sur la démarche qualité ;
- ✓ **Améliorer** la vision, la gouvernance et le leadership des acteurs institutionnels et nationaux, par le renforcement des capacités ;
- ✓ **Elaborer** des outils (directives, référentiels) nécessaires, à la mise en place de la démarche qualité dans l'espace CAMES ;
- ✓ **Soutenir et accompagner** la mise en place de Cellules Internes d'Assurance Qualité (CIAQ) et d'Agences Nationales d'Assurance Qualité (ANAQ), au sein des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche des pays membres ;
- ✓ **Accompagner** l'autoévaluation (programmes de formation, institutions, programmes de recherche) ;
- ✓ **Assurer** l'évaluation externe et l'accréditation des programmes de formation, de recherche ainsi que des institutions ;
- ✓ **Piloter** l'harmonisation des programmes, dans le cadre de la réforme LMD ;
- ✓ **Formaliser** un mécanisme régional d'accréditation, en cohérence avec les niveaux institutionnel, national, régional et continental ;
- ✓ **Travailler** en synergie avec les sous-espaces économiques régionaux et les partenaires techniques et/ou financiers, à vocation similaire ;
- ✓ **Accompagner** les politiques de remédiation et de changement, dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

**L'ASSURANCE QUALITE,
AU CŒUR DE LA VISION 15-19, DU PLAN
STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT
DU CAMES.**

www.lecames.org

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des États membres*



Vue partielle de la réunion du Comité de pilotage.

Projet d'appui à l'assurance qualité de l'enseignement supérieur dans l'espace UEMOA/CAMES : le Comité de pilotage valide le plan d'action de la phase II.

Pr Bertrand MBATCHI

La première réunion du Comité de pilotage du projet d'appui à l'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'espace UEMOA/CAMES a permis de valider le plan d'action de la phase 2, avec notamment deux activités majeures correspondant à la validation de deux projets en lien avec la phase I. Ce Comité a également adopté les termes de référence de recrutement d'un expert devant valoriser l'expérience accumulée par le CAMES, à l'issue de l'organisation annuelle d'ateliers d'information et de sensibilisation des acteurs des pays membres, à l'assurance qualité.

Tous au complet, les membres du Comité de pilotage de la phase 2 du projet d'appui à l'assurance qualité de l'enseignement supérieur dans l'espace UEMOA/CAMES se sont réunis le 26 janvier 2017, dans la Salle de réunion Malick BAMBARA du Secrétariat général du CAMES. Après le discours d'orientation du Secrétaire général du CAMES et un échange fructueux sur les acquis indéniables de la première phase, les activités envisagées pour cette deuxième étape ont été discutées et validées.

Dans ce contexte, on relèvera notamment l'accord porté sur l'organisation de deux

ateliers de validation des projets pilotes correspondant respectivement à l'expérimentation du référentiel d'accréditation de la Formation ouverte et à distance (FOAD) et à l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur des pays francophones. A titre de rappel, ces référentiels ont été élaborés avec l'appui financier de l'UEMOA, soit dans le cadre de la phase I, soit à travers le projet PADTICE déployé par l'UNESCO/BREDA, en partenariat avec le CAMES.

Le projet PADTICE a apporté un appui à la mise en œuvre de la réforme « Licence-Master-Doctorat » par le renforcement des capacités des universités à

travers les TIC. De fait, il a contribué au renforcement de la qualité de l'enseignement supérieur, en facilitant l'accès aux ressources éducatives pour les étudiants. Le CAMES qui en a été le maître d'œuvre délégué a pu établir d'une part, un état des lieux de l'utilisation des FOAD et des Systèmes d'information dans la zone de l'UEMOA et d'autre part, élaborer un référentiel d'accréditation de la FOAD, ainsi qu'un guide de mise en place d'un système d'information interopérable entre établissements.

Le projet pilote d'évaluation des établissements d'enseignement supérieur a utilisé les référentiels qualité CAMES, dévelop-

pés dans le cadre du partenariat avec l'UEMOA comme sus-évoqué. L'élaboration de ces référentiels a également été précédée de l'établissement d'une cartographie de l'état des lieux de l'assurance qualité dans la zone UEMOA.

Outre ces pilotes, un volet de renforcement des capacités en assurance qualité au Secrétariat général du CAMES a été envisagé dans le cadre de ce plan. Des TDR visant le recrutement d'un expert, pour valoriser l'expérience du CAMES en assurance qualité ont été également validés. Cet expert devra sous la conduite du Secrétariat général:

- compiler, selon une cohérence à définir, les rapports d'atelier organisés par le CAMES seul ou en partenariat, depuis 2007 ;
- procéder à un relevé de bonnes pratiques ;
- élaborer un projet de directives des normes qualité du CAMES ;
- élaborer un projet de déclaration qualité de l'espace CAMES, à rendre publique pendant la commémoration du jubilé de sa création.

Les discussions qui ont marqué cette réunion ont permis au CAMES et à l'AUF de voir comment les résultats des différents pilotes et de celui portant sur le guide mis en place pour l'élaboration des systèmes d'information pourront être aussi exploités, dans une autre approche synergique avec les partenaires.

Cette première réunion du comité de pilotage a jeté les bases de la réussite de la seconde phase du projet, qui rappelons-le, s'intègre bien dans le cadre de l'axe 4 du Plan stratégique de développement du CAMES (PSDC).



Le SG du CAMES entouré des membres du Comité de pilotage



Vue partielle des participants à la réunion de validation du référentiel FOAD/CAMES

Les outils FOAD du CAMES : quelles opportunités et perspectives ?

Pr Claude LISHOU

Le CAMES vient de se doter d'un référentiel pour l'accréditation des offres de formation ouvertes et à distance. Ce dispositif qui traduit la volonté du CAMES de soutenir la pédagogie universitaire va contribuer à accélérer l'appropriation de la Formation Ouverte et À Distance (FOAD) par les composantes des institutions d'enseignement supérieur en particulier, et ceux de la société en général, sa démocratisation pourra être une réponse à la massification des effectifs, à l'encadrement sous forme de tutorat dans le cadre de la réforme LMD, à l'utilisation d'une expertise délocalisée ou mutualisée.

Depuis 2014, grâce au soutien du projet PADTICE, le CAMES a développé un référentiel de la démarche qualité en vue de l'accréditation de la formation ouverte à distance. Pour l'opérationnalisation de cet outil, un projet pilote a été mis en place en 2015, dans le cadre de l'axe 4, relatif à l'assurance qualité de son plan stratégique de développement, avec trois composantes :

- l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités de référents de 6 institutions pilotes, ayant répondu à l'appel à projet dédié (Égypte, Bénin, Sénégal, Burkina Faso) et de 5 experts CAMES venus du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Cameroun et du Burkina Faso ;
- la réalisation de missions d'accompagnement sur site par les experts du CAMES devant aboutir à la rédaction des rapports d'auto-évaluation ;
- l'organisation d'une réunion de validation des résultats en vue de l'adaptation du référentiel et de la généralisation de son usage, aux institutions d'enseignement supérieur et

de recherche de l'espace CAMES. Cette assise qui était la plus importante, étendue aux experts qualité du CAMES et autres responsables institutionnels de plusieurs horizons, a permis de disposer :

- d'une conformité substantielle avec les références et d'adopter un seuil de validation ;
- d'une version amendée du référentiel d'accréditation de la FOAD ;
- d'un modèle validé du rapport d'évaluation de la FOAD ;
- d'un modèle et fonctionnement du programme PRED/FOAD ;
- d'une stratégie d'appropriation des outils FOAD par les IESR.

Le référentiel FOAD lui-même est organisé autour d'un (1) domaine, de trois (3) champs, dix (10) références, cinquante-quatre (54) critères.

Contexte de l'établissement et Apprentissage en ligne

- Stratégie et apprentissage en ligne en ancrage au LMD ;
- Engagement institutionnel envers l'innovation ;
- Ouverture des communautés.

Ressources d'apprentissage

- Ressources en ligne ;
- Les étudiants inscrits ;
- Personnel de l'établissement ;
- Connectivité, technologies et équipements.

Processus d'apprentissage

- Qualité de l'offre de formation ;
- Evaluation de l'apprentissage ;
- Evaluation des RH d'accompagnement de la FOAD.

Rappelons que l'accréditation est une « *attestation délivrée par une tierce partie, ayant un rapport à un organisme d'évaluation de la conformité, constituant une reconnaissance formelle de la compétence de ce dernier à réaliser des activités spécifiques d'évaluation de la conformité* » (norme ISO/CEI 17000). Les organismes d'accréditation ont pour mission de contrôler les organismes de contrôles, dont les organismes qui délivrent des certifications. » (source : Cofrac). Ce qui précède, donne au CAMES dans ce cadre, toute sa légitimité eu égard à son programme PRED déroulé depuis plusieurs années, à la satisfaction de tous.

Pour une bonne mise en œuvre du processus d'accréditation de la FOAD dans les pays membres du CAMES, les recommandations suivantes ont été faites :

- faire évoluer le Programme Reconnaissance et Équivalence des Diplômes (PRED) en prenant en compte la dimension FOAD ;
- impliquer les responsables des IESR dans la mise en œuvre de la FOAD ;
- mettre en place un mécanisme de certification des acteurs ;
- adopter une directive, pour la mise en place d'un cadre réglementaire sur la FOAD dans les pays.

A présent, le CAMES dispose d'un référentiel actualisé et d'un dispositif inédit d'accréditation de toutes les FOAD susceptibles d'être diffusées dans son espace, tout comme d'un guide de constitution du dossier d'accréditation, ainsi que des modèles de rapports d'auto-évaluation et d'évaluation externe.

Le référentiel a été éprouvé à la pratique du terrain, en le rendant conforme aux standards internationaux. D'autre part, des référents des universités pilotes ont été identifiés, sélectionnés au mérite de leur expertise, formés et sensibilisés, dans leur rôle de relais auprès des Institutions d'Enseignement supérieur et de recherche (IESR).

Elaboré avec l'appui de l'UNESCO BRED, le référentiel a obéi à une démarche incrémentale :

- un état des lieux sur la FOAD dans l'espace UEMOA ;
- un atelier de formation à l'utilisation dudit référentiel organisé à Lomé en 2015 ;
- une expérimentation dans six institutions publiques et privées de pays différents, avec l'aide de formateurs évaluateurs ;
- un atelier de validation en février 2017 à Ouagadougou, où une analyse scrupuleuse du référentiel, sur la base des acquis de l'expérience dans les établissements pilotes ont mis à la disposition des pays et des institutions de notre espace commun, un outil performant, capable d'impulser la démarche qualité dans les formations ouvertes et à distance ;
- un partage et des échanges des grandes lignes de l'architecture du référentiel
- au Comité Consultatif Général extraordinaire de Mars 2017 à Cotonou ;
- une proposition de soumission du référentiel au Conseil des Ministres pour adoption.

Dans ce processus, il faut saluer les efforts fournis par l'UEMOA, pour accompagner le CAMES dans son engagement à faire de l'Assurance Qualité, un préalable à une bonne intégration des systèmes d'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le grand défi reste la sensibilisation des parties prenantes et leur accompagnement pour faire de ce référentiel un véritable outil, c'est-à-dire un instrument utile dans le quotidien de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La plus grande vigilance doit être observée afin de protéger les IESR de l'espace CAMES, face à une marchandisation d'offres de formation dans un environnement de globalisation où se côtoient le meilleur et le pire. Cependant, les offres de FOAD issues des partenariats traditionnels, crédibles, ayant fait leur preuve au cours du temps, ne devraient éprouver aucune difficulté à se faire accréditer.



Vue partielle des participant à la réunion

L'AUF et le CAMES dressent le bilan de la phase pilote d'autoévaluation des universités africaines.

Zakari LIRE

L'atelier bilan de la phase pilote du projet d'appui à l'autoévaluation des universités africaines s'est tenu les 13 et 14 mars 2017 au siège du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), à Ouagadougou, au Burkina Faso. Durant cette phase pilote, 14 universités d'Afrique subsaharienne et de Madagascar ont conduit leur auto-évaluation en recevant un accompagnement de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et du CAMES. L'atelier a permis de valider de bonnes pratiques et de dégager des perspectives, pour le renforcement de la qualité dans les institutions d'enseignement supérieur de l'espace CAMES.

Co-organisé par le CAMES et l'AUF à travers son Institut de la Francophonie pour la Gouvernance universitaire (IFGU), l'atelier a rassemblé les référents des institutions pilotes, les experts accompagnateurs ainsi que des représentants des organisations régionales africaines, l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC). Il a été ouvert par Professeur Alkassoum MAIGA, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation du Burkina Faso.

Dans son allocution d'ouverture, le représentant de l'AUF a rappelé le contexte du projet qui s'inscrit dans la vision stratégique de l'AUF et CAMES et qui concrétise l'accord de partenariat signé entre les deux institutions. Il également mis en relief la responsabilité des universités dans la promotion de la démarche qualité.

Le Représentant de l'UEMOA a insisté sur l'importance de la mutualisation des synergies à l'échelle régionale et internationale, pour construire un système d'enseignement supérieur de qualité, véritable moteur du développement économique et social des pays membres.

Le Secrétaire Général du CAMES, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a saisi l'opportunité de la rencontre pour adresser ces vives félicitations au Professeur Alkassoum MAIGA qui venait d'être nommé à la tête du Ministère en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation du Burkina

Le Ministre, dans son allocution d'ouverture, a rappelé l'importance stratégique des initiatives portées par le CAMES et ses partenaires, pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur en Afrique.

Il a indiqué que le Burkina s'inscrivait pleinement dans cette démarche avec le plan national de développement économique et social (PNDES) qui fixe l'agenda de la vision stratégique des autorités burkinabè à l'horizon 2020, avant de déclarer ouverts les travaux de l'atelier.

Les travaux ont permis de valider les résultats positifs de la phase pilote, de confirmer les plus-values immédiates de l'auto-évaluation pour les universités elles-mêmes, et d'identifier les bonnes pratiques. Les échanges ont débouché sur des perspectives ambitieuses :

- pour les institutions ayant participé à cette phase pilote, un approfondissement de la démarche, en allant vers l'élaboration d'un plan stratégique, la mise en place d'un véritable système de management qualité et/ou une évaluation externe ;
- pour le CAMES, l'amélioration des outils de l'autoévaluation (les référentiels et les guides méthodologiques), l'élargissement de l'autoévaluation à de nouveaux établissements sur la base des outils améliorés et à terme l'accréditation des offres de formations, pour les institutions d'enseignement supérieur qui en feront la demande.

Par ailleurs, des recommandations pertinentes ont été formulées par les participants de l'atelier à l'endroit des différents acteurs. Il s'agit entre autres de :

- la mise en place de deux groupes de travail issues des experts et des référents en vue de proposer des évolutions des référentiels, sur la base des retours de la phase pilote et d'élaborer un guide méthodologique de l'autoévaluation suivant le référentiel du CAMES ;

- la mise en place d'un dispositif d'appui aux universités souhaitant poursuivre la démarche d'autoévaluation par l'élaboration d'un plan stratégique, l'érection d'un système de management de la qualité et/ou une évaluation externe sur la base d'un appel à manifestation d'intérêt ;
- la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des institutions souhaitant s'engager pour la première fois dans une autoévaluation à partir des référentiels améliorés et du guide méthodologique de l'autoévaluation, avec l'appui possible du groupe d'experts, et sur la base d'un appel à manifestation d'intérêt ;
- la production d'un document bilan de la phase pilote afin de valoriser l'expérience acquise auprès notamment des Ministères en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, des communautés économiques régionales (UEMOA, CEMAC, CEEAC, COI, CEDEAO) et des partenaires techniques et financiers ;
- la publication, sur leurs sites web respectifs, des rapports d'autoévaluation sous un format approprié, respectant la confidentialité des éléments sensibles, sous couvert de l'accord formel des universités concernées.

Cette phase pilote de l'autoévaluation aura également permis de démontrer la pertinence du partenariat entre l'AUF et le CAMES, en faveur de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne.



Photo de famille des participants à la réunion avec le Ministre de l'Enseignement Supérieur du Burkina Faso (1er rang et 4e à droite)



Audience avec Madame le Ministre de l'enseignement supérieur

Pour une participation plus efficace de Madagascar aux activités du CAMES : une mission du Secrétariat Général se rend à Antananarivo.

Pr Bertrand MBATCHI

Reportée pendant deux ans pour des raisons diverses, une mission d'une délégation conduite par le Secrétariat général du CAMES a échangé avec les différentes instances en charge de l'enseignement supérieur à Madagascar. La délégation a bénéficié de l'appui pertinent de Monsieur Philippe Bataille, Directeur régional de l'AUF en Océan Indien, partenaire du CAMES et dudit Ministère. Les enseignements qui en découlent devront faire école au sein des instances du CAMES, à l'heure de la célébration de son jubilé, en Mai 2018.

En vue de présenter la suite réservée au plaidoyer de Madagascar, pour une participation plus efficace aux programmes du CAMES, le Secrétaire Général qu'accompagnaient le Pr Edouard NGOU-MILAMA Président coordonnateur des Jurys du Concours d'agrégation en médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales, Président de la commission ad'hoc mise en place depuis 2012 sur la problématique de la grande île et le Pr. Jean Rosaire IBARA Président du Comité Technique Spécialisé (CTS) de médecine, a séjourné

à Antananarivo à Madagascar du 20 au 23 février 2017.

Ce séjour a été marqué par différentes rencontres dirigées respectivement par les acteurs suivants, au niveau de la partie malgache :

- madame le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- le Secrétaire général du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- le Vice- Président de l'Université d'Antanarivo ;

- le Doyen de la Faculté de Médecine de l'université d'Antananarivo.

Si la délégation du CAMES et le Directeur régional de l'AUF en Océan Indien ont participé à toutes les réunions, l'auditoire a souvent varié en fonction des rencontres, ouvrant ainsi la possibilité de toucher diverses cibles et sensibilités. De manière globale et schématique, cet auditoire était composé des responsables du ministère, des chefs d'établissements, des promus du Concours d'agrégation nationale, des promus du CAMES et des enseignants chercheurs.

Au titre des leçons tirées de la mission, les actions suivantes ont été retenues, pour prendre en compte la très faible participation malgache aux activités du CAMES observée plus d'une décennie et envisager les perspectives d'un avenir davantage solidaire, pertinent et efficient :

- **le renforcement de la communication par :**
 - la désignation d'un représentant national CAMES, au niveau du ministère ;
 - la désignation de points focaux au sein des universités et établissements supérieurs autonomes ;
 - l'identification et communication au CAMES des référents institutionnels ministériels ou institutionnels, en charge de la communication, membres potentiels du Réseau CAMES des Référents institutionnels de la communication (RIRI/CAMES) ;
 - la mise en place des commissions transversales d'analyse des dossiers de candidature aux CCI ou aux concours d'agrégation, au niveau des établissements autonomes et de l'université ;
- **la participation au mois de juillet, des Présidents d'université ou leurs représentants à la réunion annuelle du CCG, instance où s'ajuste les politiques d'enseignement supérieur et de recherche, mises en application par le Secrétariat général du CAMES ;**
- **l'homologation, comme l'accord du programme des Comités Consultatifs Interafricains le prévoit en son article 25, des titres et grades obtenus en dehors du CAMES. Il est précisé que le Secrétaire Général du CAMES soumettra un projet à la session ministérielle de mai 2017, pour que cette disposition revête un caractère permanent, qui accentuera le caractère inclusif et intégrateur du label CAMES ;**
- **l'éligibilité des Malgaches promus par le CAMES aux différents jurys des CCI ou des concours d'agrégation, conformément aux exigences en vigueur, en la matière ;**
- **l'homologation des revues malgaches par le Secrétariat Général du CAMES ;**
- **la création d'un centre commun de préparation en Océan indien, aux concours d'agrégation du CAMES.**

Il sera appuyé de manière multiforme, en plus du pays, par les partenaires comme l'AUF, le CAMES, l'OMS et la CIDMEF ;

- **la participation du Ministre de tutelle au Conseil des Ministres du CAMES, en mai 2017 et au-delà ;**
- **le paiement de la contribution de Madagascar, au moins à partir de l'année en cours, avec négociation d'un moratoire pour les arriérés ;**
- **l'organisation avant mai 2018, à Madagascar, d'un événement s'inscrivant dans le cadre de la commémoration du cinquantième anniversaire du CAMES. Cela pourrait coïncider par exemple avec le lancement de ce centre de préparation aux concours d'agrégation ;**
- **le renforcement du partenariat en matière d'assurance qualité, avec l'exploitation des outils mis en place par le CAMES ;**
- **la mise en place d'un comité de suivi mixte composé :**
 - des représentants du ministère malgache de tutelle et des établissements d'enseignement supérieur ;
 - de la délégation du CAMES ;
 - de l'AUF.

Le succès de cette mission est matérialisé par une feuille de route, qui doit inspirer tous les pays membres du CAMES, ainsi que toutes les instances de notre Institution panafricaine de référence, en termes de bonnes pratiques à préserver pour le futur. Il relève en grande partie de l'engagement de tous les partenaires à demeurer ensemble, pour relever comme par le passé les défis de l'ignorance, en vue de prendre en mains notre destin.

On doit se convaincre pour l'avenir, que dans le cadre du bon vivre ensemble, la conduite d'un bon partenariat recommande que chaque partenaire fasse attention à l'autre, pour atteindre les objectifs communs.

Dans ce contexte de co-construction, il convient de saluer encore l'action distinguée de l'AUF, engagée aussi bien avec le CAMES qu'avec Madagascar, par des accords spécifiques, en matière d'enseignement supérieur et de recherche.



Rencontre du SG avec les instances en charge de l'enseignement supérieur à Madagascar



Conseil exécutif du REESIRAC

Synergie partenariale au sein de l'espace CAMES : le REESIRAC affiche ses ambitions à l'issue de son assemblée générale de lancement.

Pr Bertrand MBATCHI

Après sa réunion constitutive du 8 décembre 2016, tenue à Douala au Cameroun, qui a lui a permis (i) l'adoption des statuts, (ii) l'adoption d'un règlement intérieur et (iii) la désignation de son bureau exécutif, le Réseau des Établissements d'Enseignement Supérieur et des Institutions de Recherche d'Afrique Centrale (REESIRAC) s'est retrouvé dans la même ville, à la faveur de sa première assemblée générale organisée les 27 et 28 février 2017. A l'actif de cette assemblée générale, on peut inscrire l'adoption du logo du réseau et d'un plan d'actions 2016-2018.

La complexité des paradigmes en lien avec l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, doublée de l'urgence d'y apporter des réponses idoines pour satisfaire ses différents bénéficiaires constitués d'étudiants, d'enseignants-chercheurs et des chercheurs, d'administratifs et des acteurs des secteurs socio-économiques, à laquelle s'ajoute l'insuffisance des financements traditionnels apportés par les Etats ou leur décaissement aléatoire voire hypothétique, amène le CAMES à prospecter des voies alternatives, pour accomplir ses missions statutaires.

Une des stratégies pour y faire face, consiste à faire jouer des partenariats, pour développer des synergies complémentaires gagnantes, permettant de faire partager l'effort et de réduire un tant soit peu, le coût d'investissement qui revient à chacune des parties prenantes.

Par ailleurs, au-delà de l'investissement financier, des relais humains bien structurés et présentant une vision s'avèrent indispensables lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre de nouvelles politiques de nature à sortir le commun des mortels du confort de ses habitudes.

Perçue sous ses différents angles précités, la création du REESIRAC, le 8 décembre 2016, apparaît comme une opportunité pour la zone d'Afrique Centrale et des Grands Lacs de construire un espace pertinent et solidaire d'enseignement supérieur et de recherche capable de mieux agir sur le quotidien, sur l'économie, bref sur le développement tout court, en tenant compte des spécificités locales.

Pour le CAMES qui s'est donné comme feuille de route d'actions, pour l'horizon 2015-2019, le Plan stratégique de développement, le REESIRAC en Afrique centrale et le REESAO en Afrique de l'Ouest s'érigent indubitablement, comme des partenaires avec lesquels les axes dudit plan pourront être durablement mis en œuvre, en vue de permettre aux institutions d'enseignement supérieur et de recherche de ces espaces, de gagner harmonieusement en compétitivité et en performance.

Constitué à la fois d'institutions de pays francophones (Burundi, Cameroun, Congo, République Démocratique du Congo, Centrafrique, Gabon, Rwanda, Tchad), lusophones (Angola, Sao Tomé et Príncipe), hispanophone (Guinée Equatoriale), partiellement anglophones (Cameroun, Rwanda), le REESIRAC pourrait aussi constituer pour le CAMES, une porte d'entrée pour présenter son expertise aux pays qui ne font pas partie de notre institution panafricaine de référence ou qui ne participent plus à ses activités.

Prenant la parole au cours de cette assemblée à laquelle participait notamment l'AUF représentée au plus haut niveau par son Recteur, le professeur Jean-Paul de Gaudemar, le Secrétaire Général du CAMES se réjouissant de l'émergence du REESIRAC, s'est exprimé en ces termes :

« Cette absence d'une structure fédératrice a donné l'impression d'une sous-région qui marque le pas en matière d'enseignement supérieur et de recherche, au point de ne pas saisir comme elle le devrait, les opportunités qui s'offrent à elle, au triple plan national, régional et international, dans un monde en pleines mutations où les déterminants et les leviers du savoir doivent évoluer avec l'ère du temps ».

Il a plaidé pour que l'analyse de la question cruciale du plan d'actions, inscrite à l'ordre du jour, soit « fondée sur une vision claire, sur un leadership des animateurs et un sens aigu de la solidarité ».

« Dans cette dynamique vitale de co-construction, ne ménagez pas les efforts pour accélérer le rythme de travail, parce que le chantier de la qualité s'avère immense et les attentes nombreuses, à un moment où les universités et centres de recherche de la sous-région doivent faire preuve de plus d'ingéniosité dans leur savoir, davantage aujourd'hui plus qu'hier, pour répondre aux défis du 21ème siècle, dans un contexte de réduction de la croissance économique observée ces derniers mois, avec la baisse du coût du pétrole sur le marché », a-t-il ajouté.

Tout en notant avec satisfaction que le plan d'actions du REESIRAC comprend trois objectifs spécifiques, (i) assurer la visibilité des Etablissements d'Enseignement supérieur et d'institutions de recherche en Afrique centrale, (ii) promouvoir la mise en place du système LMD et (iii) promouvoir l'assurance qualité dans les Etablissements d'enseignement supérieur et les institutions de recherche en Afrique centrale, qui se recoupe avec certains des axes du PSDC, le Secrétaire général du CAMES a informé que l'institution qu'il dirige dispose d'outils qui peuvent être mutualisés :

- un référentiel qualité qui a été utilisé dans le cadre d'une expérience pilote d'évaluation des universités africaines, menée en partenariat avec l'AUF représentée par l'Institut de la francophonie pour la Gouvernance Universitaire (IFGU) ;
- le programme de reconnaissance et d'équivalence des diplômes (PRED), qui permet la certification des formations et donc la mise en œuvre d'une politique visant leur amélioration progressive et pertinente, dans le contexte du LMD ;
- un référentiel d'accréditation des Formations partiellement ou totalement ouvertes et à distance ;
- un projet de guide, en cours de finalisation, de validation des acquis de l'expérience, en vue de la poursuite des études pour obtenir un diplôme ;
- un guide de mise en place des systèmes d'information interopérables entre établissements d'enseignement supérieur au plan national ou sous régional ;
- un référentiel d'évaluation des programmes de formations doctorales et des écoles doctorales ;
- un projet de guide de mise en place des cellules institutionnelles d'assurance qualité, en cours de validation ;
- un projet de guide de mise en place des agences nationales d'assurance qualité, en cours de validation ;
- un plan stratégique de communication qui peut servir de source d'inspiration, à qui le souhaite, en vue d'accroître la visibilité et le rayonnement institutionnel.

Maintenant que le réseau est mis en place et le cap désormais fixé, après l'adoption d'un plan d'actions, il nous faut avec opiniâtreté oser et agir ensemble. Le CAMES qui en a pris l'engagement solennel, lors de cette assemblée générale de lancement, entend agir avec le REESIRAC en valorisant les synergies qu'il entretient fort heureusement avec ses partenaires que sont l'AUF, le DAAD, la CEEAC, la CEMAC, l'UNESCO et la CIDMEF.



Les OUC, un projet qui place les étudiants de l'espace CAMES en première ligne

Pr Bertrand MBATCHI

En mai 2018, se tiendra la phase finale de la première édition, sous forme pilote des Olympiades Universitaires du CAMES (OUC). Dès à présent la stratégie s'articule autour de 4 points principaux (i) communiquer pour sensibiliser les différentes parties prenantes, en commençant par les étudiants, (ii) signer l'accord matérialisant les engagements respectifs du CAMES et des établissements qui souhaiteraient concourir, à travers la participation de leurs étudiants, (iii) rendre accessible aux organisateurs locaux et aux étudiants, la plateforme dédiée au olympiades universitaires du CAMES, (iv) consolider le plan de financement par la recherche des sponsors.

Les OUC adoptées par le Conseil des Ministres en sa 30ème session ministérielle, tenue à Cotonou au Bénin font partie de l'axe 6 du plan stratégique de développement du CAMES (PSDC). En application de la résolution SO-CM/2013-006 de ce Conseil des Ministres, le Secrétariat général du CAMES a pris un arrêté instituant la réalisation des OUC sous forme pilote, afin d'acquérir suffisamment d'expériences pour en faire plus tard un programme.

L'idée de l'organisation des OUC remonte à la session ministérielle de Bujumbura en 1988. Il s'agit de la concrétisation d'une ancienne résolution ministérielle, 29 ans après sa formulation.

Le projet pilote sus évoqué tient compte des amendements apportés par le CCG, lors de ses réunions à Libreville en 2015 et à Bamako en 2016. Il a été validé pendant le CCG extraordinaire tenu à Cotonou du 1^{er} au 03 mars 2017. Il s'agit d'un projet innovant et structurant multidimensionnel qui veut mettre en mouvement au premier plan, la jeunesse estudiantine de l'espace CAMES. Jusqu'ici notons-le, le CAMES touche de manière indirecte les étudiants, une des composantes majeures des établissements et centres de recherche. En effet, en agissant sur la qualité des formations par le biais du programme de reconnaissance et d'équivalence des diplômes (PRED) ou à travers les programmes Comité Consultatifs Interafricains (CCI) ou Concours d'agrégation qui assurent la promotion des enseignants chercheurs et chercheurs, il va sans dire qu'il existe un lien indirect dont les étudiants tirent profit des retombées favorables.

Dans cette nouvelle approche, l'émulation qui est souhaitée et encouragée pour l'excellence, dans les domaines disciplinaires des CCI constituent une grande première et un rendez-vous qui va éveiller autrement les étudiants, par rapport aux valeurs canoniques portées par le CAMES, en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Organisée en deux étapes, cette compétition va s'appuyer largement sur une plateforme dédiée, en ce qui concerne l'inscription et le déroulement des épreuves totalement en ligne pour la phase nationale et partiellement, pour la phase internationale. Les OUC

représentent aussi une aubaine pour promouvoir l'utilisation du numérique comme mode d'apprentissage et d'évaluation.

Un guide des étudiants et celui des établissements engagés dans les OUC peuvent être consultés sur le site Web du CAMES et sur la plateforme dédiée à ce projet avant le lancement officiel du projet qui devrait intervenir au plus tard en Août 2017.

De manière brève, les OUC concerneront les étudiants des cycles master et doctorat. La phase nationale se déroulera simultanément dans tous les pays alors que la phase internationale se tiendra pour la première édition, à Ouagadougou, en marge de la commémoration du cinquantenaire du CAMES.

Pour chacune des disciplines retenues, la phase internationale mettra en compétition le premier de chaque pays. L'épreuve de cette deuxième phase comporte une évaluation en ligne et une présentation d'un projet professionnel ou de recherche devant un jury disciplinaire.

Dès à présent les efforts doivent être précieusement déployés et conjugués, avant le lancement du projet pour la (i) sensibiliser les étudiants, responsables d'institution d'enseignement et de recherche, enseignants, société civile, partenaires, ministères de tutelle, sponsors divers, (ii) signer les accords avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui veulent faire vivre à leur communauté universitaire et scientifique, cette aventure autour du savoir et de la culture de l'excellence, (iii) expérimenter et accompagner les étudiants à se familiariser avec de la plateforme dédiée au OUC et (iv) consolider le plan de financement du projet au niveau national et du Secrétariat général du CAMES.

On pourrait être tenté de dire qu'il existe déjà des olympiades ailleurs, mais elles ne portent pas la marque CAMES. Aussi devons-nous progressivement impacter les jeunes, acteurs du futur, afin qu'ils fassent davantage dans l'amélioration du bien-être de la société.

Ensemble, célébrons l'excellence !

Initiative HAQAA, tribune de validation du cadre panafricain de l'assurance qualité : le CAMES prend une part active au Comité de pilotage.

Zakari LIRE

Le défi actuel du développement économique et social de l'Afrique exige que l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation jouent pleinement leur rôle de levier. Toutefois, dans un contexte de mondialisation marqué par des mutations sociales profondes et un développement accru des technologies de l'information et de la communication, ils ne peuvent remplir convenablement cette mission que si leur déploiement au sein des institutions d'enseignement supérieur et de recherche, répond à une exigence d'efficacité interne et externe dont l'assurance qualité constitue le socle. L'initiative HAQAA, pour l'harmonisation de l'assurance qualité et de l'accréditation dans l'enseignement supérieur africain, constitue une des réponses à la question, au niveau du continent. Son Conseil consultatif réunit les acteurs majeurs de l'enseignement supérieur en Afrique, dont le CAMES à travers plusieurs concertations.

Portée sur les fonds baptismaux par le consortium Université de Barcelone, AUA, DAAD, EUA et ENQA, l'initiative HAQAA s'inscrit dans le partenariat stratégique Afrique-Union européenne. L'idée de ce projet novateur est née de trois rencontres internationales que sont :

- la conférence « Exploring Quality Assurance through the Africa-EU Partnership » de Libreville (Gabon), en mai 2013;
- l'atelier « African Higher Education Harmonisation and Tuning Workshop on credits and the portability of qualifications », tenu à Bruxelles (Belgique) en mars 2014 ;
- le 4ème sommet UE-Afrique qui a permis d'adopter l'accord politique de l'Union africaine assorti d'un plan d'action 2014-2017.

L'initiative vise à mettre en place un cadre panafricain pour l'assurance qualité. A cet effet, sa mise en œuvre se déroule en 4 phases : (i) développement d'une compréhension commune de l'assurance qualité, (ii) développement de références et lignes directrices africaines d'assurance qualité, (iii) consolidation d'une culture d'assurance qualité en Afrique et (iv) développement de la PAQAF (Panafrican quality assurance Framework).

En raison des différents niveaux de développement de l'enseignement supérieur et de la pratique de l'assurance qualité dans les différentes sous-régions de l'Afrique, le rôle du Conseil Consultatif s'avère crucial dans la mise en œuvre du projet afin de (i) maximiser l'impact par la création des synergies avec d'autres initiatives pour l'assurance qualité, la reconnaissance d'études, la mobilité, (ii) respecter les initiatives régionales et les priorités politiques existantes (IUCEA, CAMES et autres organisations) et (iii) renforcer la collaboration des réseaux régionaux d'assurance qualité au niveau du continent africain.

Le Conseil a déjà tenu trois réunions, respectivement en Juillet 2016 à Bruxelles (Belgique), en septembre 2016, à Windhoek (Namibie) et en janvier 2017 à Accra (Ghana). Il a permis de mesurer les avancées des actions planifiées dans le cadre du projet.

En phase, avec sa vision stratégique, le CAMES, à travers son Secrétaire Général, le Prof. Bertrand MBATCHI, prend une part active au Comité consultatif de l'initiative HAQAA, en vue de faire partager l'expérience pertinente de l'Institution panafricaine de référence en matière d'harmonisation des politiques et des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche.

De fait, l'Institution a déjà développé plusieurs outils, pour accompagner les institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR), de même que les pays dans le déploiement de la démarche qualité. Il s'agit entre autres des référentiels d'évaluation des offres de formation, des programmes de recherche des établissements d'enseignement supérieur, d'un référentiel d'accréditation de la Formation ouverte et à distance (FOAD) et d'un référentiel dédié au développement des systèmes d'information des universités. D'autres outils importants sont en phase de développement : les guides pour la création des cellules institutionnelles et des structures nationales d'assurance qualité, le référentiel d'évaluation des programmes et écoles doctorales et le module de formation à la gouvernance universitaire destiné aux responsables des universités.

La conviction du CAMES est que le cadre panafricain d'assurance qualité ne sera viable que s'il y a un soutien accru de l'Union africaine et de ses partenaires pour la consolidation des acquis à la base, notamment au niveau institutionnel, national et sous-régional. L'Initiative HAQAA devrait s'inscrire résolument dans cette dynamique pour garantir son succès.

Shenzhen soutient le renforcement des dispositifs d'assurance qualité de l'enseignement supérieur dans 7 pays africains.

Pr Bertrand MBATCHI

Lors de l'atelier de lancement officiel du projet UNESCO-Shenzhen Municipality Government Funds-in-Trust Project : « Strengthening Quality Assurance in Higher Education in Africa », du 8 au 9 mars 2017, au siège de l'UNESCO à Paris, il a été question (i) de souligner la pertinence de l'initiative dont l'exécution a été confiée à l'UNESCO, (ii) de relever les attentes d'abord en matière de création d'agence nationale d'assurance qualité ou de leur renforcement, puis en termes de retombées, en ce qui concerne les missions dévolues à l'enseignement supérieur et à la recherche, (iii) de présenter un projet d'activités structuré autour de 3 composantes, sur lesquelles les pays devront se prononcer rapidement, en vue d'un financement et (iv) d'envisager les synergies nécessaires avec le CAMES, seul organisme partenaire de l'UNESCO, invité à l'atelier.

Pratiquement un an après la signature d'un accord cadre, au siège de l'UNESCO, en 2016, le Secrétaire Général du CAMES a participé à Paris, du 8 au 9 mars 2017 à l'atelier de lancement officiel du projet de soutien de la commune chinoise de Shenzhen, au renforcement des dispositifs d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur pour la Côte d'Ivoire, la Gambie, l'Égypte, le Mali, la Namibie, le Sénégal, et le Togo.

Après le discours officiel de lancement du projet, prononcé par l'Ambassadeur de la Chine auprès de l'UNESCO, la problématique de l'enseignement supérieur, ses défis et ses attentes ont été présentés par l'UNESCO. Finalement ce projet vient concourir à l'accélération de l'axe 4 des objectifs durables du développement (ODD), dans le cadre du programme mondial de l'Éducation 2030.

Ce projet vient également en soutien indirect à la convention d'Addis Abéba, nouvelle dénomination de la convention d'Arusha, sur la reconnaissance et l'équivalence des diplômes. Effectivement, la nouvelle convention est désormais adossée à l'assurance qualité et donc aux mécanismes fiables qui en garantissent la démarche et la promotion.

Tout naturellement une présentation a été faite par l'UNESCO sur les enjeux de cette nouvelle convention, afin que le plaidoyer soit relayé auprès des pays pour qu'ils procèdent à sa ratification.

La présentation de l'état des lieux des systèmes de garantie de l'assurance qualité, par les représentants des pays cibles sus mentionnés, a permis de dégager la situation synoptique suivante : (i) tous les pays ne présentent pas le même niveau d'organisation en assurance qualité, (ii) certains pays possèdent déjà une agence alors que d'autres s'attèlent à la mettre en place ou plutôt préconisent de manière transitoire, de se doter d'une direction qualité localisée au ministère de tutelle et (iii) des besoins manifestes de renforcement multiforme, pour atteindre un niveau optimal de fonctionnement.

Tout en précisant que le projet ne pourrait pas financer l'acquisition d'infrastructures, l'UNESCO a présenté une feuille de route triennale structurée en trois composantes, dont les amendements sont attendus de chaque pays, au plus tard à la fin du mois de mars.

Les trois composantes d'actions portent sur : (i) l'appui à la mise en place des agences nationales d'assurance qualité, (ii) le renforcement des capacités pour les agences d'assurance qualité récemment mis en place et (iii) la consolidation des réseaux d'assurance qualité existant en Afrique.

Au cours de ses interventions, le Secrétaire général du CAMES a salué l'initiative chinoise et a remercié l'UNESCO d'avoir associé l'Institution à cet atelier de lancement en tant que partenaire. En effet, l'assurance qualité correspond au premier axe d'action de l'accord signé entre le CAMES et l'UNESCO.

Dans ce contexte, il a tenu à rappeler les initiatives qu'il a prises en 2016 et qui finalement s'intègrent bien dans le projet en cours de lancement : (i) signature d'un mémorandum avec les Ministères d'enseignement supérieur pour l'accompagnement à la mise en place de structures d'assurance qualité, (ii) mise en œuvre de deux enquêtes pour l'élaboration de l'état des lieux de l'assurance qualité, respectivement au niveau national et au niveau des établissements d'enseignement supérieur, (iii) validation des états des lieux au cours d'un atelier organisé à Ouagadougou, (iv) élaboration d'un guide de mise en place d'une agence nationale d'assurance qualité ou d'une structure de régulation de l'assurance qualité et (v) élaboration d'un guide de mise en place d'une cellule institutionnelle d'assurance qualité interne.

Cet exposé a permis aux participants de s'accorder sur la pertinence du travail que le CAMES avait réalisé en amont et sur la nécessité d'exécuter la deuxième étape du mémorandum, en organisant un deuxième atelier. Cet atelier mettra à la disposition des pays cibles et des autres pays membres du CAMES, les deux guides. L'appropriation des deux guides ouvrira la porte de la troisième étape qui se traduira par l'opérationnalisation en termes de renforcement des capacités, d'ajustement ou de construction multiforme. Cette troisième étape devrait engager le Pays concerné, l'UNESCO notamment à travers le projet chinois, le CAMES conformément à son action, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Assurance Qualité, axe 4 du Plan stratégique de développement (PSDC). Cette action se veut synergique avec ses partenaires comme l'UEMOA, la CEEAC, la CEMAC, le DAAD, l'AUF, la CRUFAOCI le REESAO, le RESIRAC.

E-formation : la nouvelle plateforme numérique, pour renforcer les compétences des usagers du CAMES.

Briand IDOSSOU

E-Formation, ainsi se nomme la nouvelle plateforme en ligne que le CAMES entend mettre en œuvre en vue de permettre un renforcement des capacités des universitaires et des chercheurs ainsi que des personnes ressources des Etats membres, dans des domaines de développement contribuant à l'émergence de l'Afrique.

Les Etats Africains, pour la plupart, ont amorcé aujourd'hui une politique d'émergence. Nous pouvons citer entre autres la Côte d'Ivoire (Emergence 2020), le plan Sénégal émergent (Emergence 2035). Cette orientation demande de disposer de personnes ressources humaines formées y compris en formation continue) et de qualité, afin d'appuyer la croissance économique des structures publiques et privées. Cependant, le constat est que nos Etats manquent de compétences et d'expertises de haut niveau, pour soutenir les domaines cruciaux de leur développement.

Parti de ce constat, le CAMES, dans son Plan Stratégique de Développement a prévu en son objectif OS14 de renforcer les capacités des acteurs et des personnes ressources de l'espace CAMES à l'utilisation des dispositifs mis en place.

Par ailleurs, le manque de compétences en Afrique est aussi relevé par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) dans un article en ligne sur l'Innovation en Afrique.

Ainsi, M. Kasirim Nwuke, Chef de la section Nouvelles technologies et innovation auprès de la CEA a fait observer que « pour améliorer les compétences technologiques, le secteur privé dans les pays africains doit être capable de maîtriser les technologies importées, de les adapter au contexte local, de les optimiser et, pour finir, de s'en servir comme base pour créer des innovations à l'échelle locale [...]. Le rythme du développement et de l'innovation en matière de com-

pétences et de technologies s'est vu ralentir en Afrique.

Notamment en raison du manque de main-d'œuvre qualifiée et de diplômés universitaires, de laboratoires et d'équipements scientifiques de haut vol, de financements à long terme, d'initiatives du secteur privé qui soient probantes et de capacités managériales avérées. ».

Le CAMES, par son rôle de Conseil qu'il développe maintenant activement, dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, a pour mission de suggérer des politiques de développement aux Etats membres, notamment dans l'amélioration de la qualité des ressources humaines. L'institution s'est déjà inscrite dans cette démarche à travers ses différents programmes d'évaluation ou de certification comme les CCI et les concours d'agrégation, le PRED et l'assurance qualité. En outre, pour être en phase avec son temps et rester compétitif, le CAMES, par l'entremise du programme silhouette, axe 3 du PSDC, a adopté une politique d'intégration des technologies de l'information et de la communication, dans tous ses programmes et ses activités. Aussi, afin de réussir cette transition numérique et de l'asseoir de manière durable, **l'institution veut accompagner les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de son espace dans l'appropriation des outils développés dans le cadre du programme silhouette, tout en assurant la formation des personnes ressources des Etats membres.**

Le projet E-Formation vise donc à mettre à la disposition des universités et centres de recherche des Etats membres du CAMES, un cadre de formation en ligne, dans un souci de renforcer à la demande, l'expertise des praticiens locaux, des fonctionnaires des Etats en général, et des universitaires ou chercheurs en particulier, dans des domaines de développement. Les bénéficiaires du projet pourront ainsi être formés en grand nombre, à moindre coût, et par des experts dans les différents domaines de formation.

Ce projet se focalisera dans un premier temps sur la formation des enseignants chercheurs et chercheurs à l'utilisation des plateformes numériques déployées par le CAMES, dans le cadre des programmes statutaires. En un second temps, il s'intéressera aux programmes de formation formulés à la demande des Etats membres et des universitaires ou chercheurs.

A l'analyse, ce projet est novateur dans son ambition et sa capacité structurante. Il permettra en effet au CAMES de puiser dans son vivier d'enseignants-chercheurs et chercheurs, afin de concevoir des formations de qualité répondant aux besoins de développement des Etats, avec comme premières cibles les universitaires, les chercheurs, les praticiens locaux, les hauts fonctionnaires d'Etat, etc.

LABEL CAMES : stratégie de renforcement de l'évaluation/accréditation des formations en santé

Pr Edouard NGOU-MILAMA

En plus de faire face aux contraintes et mutations dans l'Enseignement Supérieur au 21ème siècle (LMD, internalisation, massification, numérique éducatif, insertion, qualité ...), le CAMES est soumis à une interpellation majeure pour la formation des Ressources Humaines en Santé (RHS). Pour y faire face, l'Institution pourrait user d'une stratégie multipolaire basée sur ses missions historiques, la prise en compte de l'enseignement supérieur privé, de l'universitarisation des formations médico-techniques (avec le rôle accru des CHU) dans un cadre de renforcement- mutation de la compétence du CAMES en une Agence Régionale d'Accréditation, pour revendiquer de façon organique le label qualité en co-existence avec les organismes nationaux d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur.

L'Afrique, et particulièrement au Sud du Sahara, accuse un déficit cumulé de près de cinq millions de RHS alors que dans le même temps elle supporte 11 % de la population mondiale et 24 % de charge mondiale de morbidité.

Aujourd'hui et c'est une chance, deux opportunités peuvent accompagner le processus de résolution de cette problématique :

- l'avènement d'un espace d'Enseignement Supérieur privé, avec bien entendu des exigences spécifiques ;
- l'universitarisation des formations médicotéchniques dites professionnalisantes, accentuant en même temps le rôle des CHU comme site de formation pratique.

En signalant toutefois que tout cela doit s'adosser de façon incontournable sur l'Assurance Qualité (AQ), l'accréditation et la certification.

Mais alors, quid de la stratégie du CAMES dans cet environnement contraint ?

Notre focus méthodologique est fait sur une analyse observationnelle des pratiques du CAMES. Ainsi, au plan historique, c'est avec son plus ancien programme, le PRED que notre institution commune a amorcé la prise en compte de l'impératif AQ. En effet, à partir de la convention d'Arusha, en 1972, le CAMES a commencé à effectuer des évaluations des Programmes de formation des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche, y compris ceux de la Santé. Ensuite, l'une des mutations stratégiques s'étant imposée au CAMES en termes de modification et d'adaptation des pratiques aux contraintes de l'heure, a été le passage du PRED au PRED-AQ ou AQ-PRED, en contexte de PSDC. Autrement dit, partant de son métier historique d'évaluation des enseignants, le CAMES a construit la nouvelle vision globale de formation des RH en quantité et en qualité s'adossant sur l'accréditation, la certification, autrement dit sur sa capacité à s'ériger en Agence Régio-

nale. Et on peut fort heureusement se réjouir que ce programme Assurance qualité (PAQ) ait été validé par le Conseil des Ministres en 2012.

Le programme se nourrit d'un référentiel élaboré à partir d'une convergence d'expertise :

- les nombreux partenariats développés par le CAMES et les informations internationales « communes » (CRESAC, DAAD, HAS, AERES, AUA/Banque Mondiale - programme STEAM, ANAQ-SUP...);
- les Experts du CAMES : le CAMES dispose d'un vivier d'experts mobilisables à tout moment, qui ont planché sur le référentiel et qui assurent la veille du système.

Le référentiel générique du PRED-AQ se base sur :

- l'identité dans le niveau des études ;
- l'égalité dans la qualification du personnel enseignant ;
- la similitude dans les conditions d'accès à l'enseignement supérieur ;
- l'analogie dans le déroulement et le contenu des études ainsi que dans l'organisation du contrôle des aptitudes et des connaissances ;
- le contenu des programmes ;
- les ressources documentaires ;
- les volumes horaires ;
- la gouvernance administrative et pédagogique.

Il est prolongé par un référentiel d'évaluation sur site visant les domaines ci-après :

- les objectifs et missions de formation ;

- les filières, curricula et modes de certification ;
- les ressources humaines ;
- les étudiants ;
- les moyens matériels et techniques ;
- le budget et le mode de gestion ;
- la gouvernance ;
- le système d'information et de communication.

Le référentiel est adapté à tous les secteurs de la formation et a l'avantage d'être unique (LMD, formation des RHS, questionnant concomitamment le volet universitaire et le volet hospitalier = CHU...).

Le référentiel permet d'assurer :

- l'évaluation interne par les Institutions de formation elles-mêmes ;
- l'évaluation externe par le CAMES ;

Et de prendre la décision (accréditation, refus d'accréditation, recommandations).

Ainsi est entretenu le Label Qualité CAMES, qui est renouvelé tous les cinq ans.

Les résultats sont déjà largement perceptibles.

A ce jour, le CAMES a déjà évalué plus de 1500 programmes dont

23 programmes de formation en santé (Doctorat en médecine ou en pharmacie, CES, et autres diplômes).

Enfin, les nouvelles exigences, les nouveaux challenges dans la formation des RHS avec :

- l'universitarisation des formations médico techniques et l'avenir des CHU ;
- la responsabilité sociale des IES et en particulier des facultés de médecine ;
- le concept de centres d'excellence universitaire AUA/Banque Mondiale ;
- l'avenir de la biologie médicale avec la nécessité d'évaluer le dialogue biologiste-clinicien ;
- militent pour un renforcement du référentiel RHS avec les experts des différentes spécialités médicales et médicotechniques.

En conclusion, le CAMES a traversé des décennies au service de l'enseignement supérieur et des universités de son espace. Il a acquis une notoriété, un label et une responsabilité sociale. Mais le CAMES doit relever les nouveaux défis de formation des RHS dans son espace, en entretenant dans une sorte de complémentarité incontournable autant que nécessaire les exigences de quantité et de qualité. Son label est à ce prix.

Lancement du 32^{ème} Colloque sur la reconnaissance et l'équivalence des diplômes

Le 32^{ème} Colloque du Programme reconnaissance et équivalence des diplômes (PRED) est prévu du 29 novembre au 1^{er} décembre 2017 à Lomé, au Togo.

Ce Colloque sera organisé sur la base de l'accord du PRED, adopté par la 26^{ème} session du Conseil des Ministres du CAMES, en avril 2009 à Dakar (Sénégal).

Il sera précédé pendant la même période, du 11^{ème} Atelier en assurance qualité de l'enseignement supérieur en vue du réseautage des acteurs et du partage des bonnes pratiques.

Les informations relatives à l'envoi des dossiers et à la participation au programme peuvent être obtenues sur le site web du CAMES à l'adresse :

<http://www.lecames.org/index.php/reconnaissance-et-equivalence-des-diplomes/>.

Les dossiers de demande de reconnaissance et d'équivalence ou de renouvellement provenant des établissements publics et privés seront reçus au Secrétariat Général du CAMES, à Ouagadougou, du 1^{er} avril au 31 juillet 2017.

Le dépôt des dossiers physique (deux exemplaires + une clé USB, pour les nouvelles demandes et un exemplaire + une clé USB, pour le renouvellement) est conditionnée par le dépôt numérique sur la plateforme e-PRED (**<http://pred.lecames.org>**).

Conformément aux procédures en vigueur, le CAMES procédera entre le 1^{er} et le 31 octobre 2016 à une évaluation externe de tout établissement demandeur d'une reconnaissance ou d'un renouvellement de reconnaissance.

Pour ce faire, tous les établissements candidats sont invités à procéder à leur auto-évaluation, avant la visite sur site des experts du CAMES sur la base du référentiel d'évaluation institutionnelle du CAMES. Les institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) qui le souhaitent pourraient bénéficier d'un accompagnement du CAMES, à leur charge, en vue de réalisation de leur autoévaluation.

Le Secrétariat Général du CAMES se tient à la disposition des institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IES/R), pour leur fournir toute information relative au colloque et aux procédures du PRED.



CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Pays membres

- Bénin
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Centrafrique
- Congo
- Côte d'Ivoire
- Gabon
- Guinée
- Guinée Bissau
- Guinée Équatoriale
- Madagascar
- Mali
- Niger
- R.D. Congo
- Rwanda
- Tchad
- Sénégal
- Togo

Organismes membres

- AGRHYMET
- AUBE NOUVELLE
- CESAG
- CIRDES
- CIRMF
- EISMV
- IAI
- IIA
- INSTITUT DU SAHEL
- RECTAS
- UCAO
- UNIVERSITÉ SENGHOR
- CERMEL
- JUSTA
- 2iE

Organismes partenaires

- AfriQAN
- ANAFE
- ANAQ
- AUA
- AUF
- Banque Mondiale
- CEEAC
- CEMAC
- Coopération Française
- CRAAF
- CRUFAOCI
- DAAD
- OAAS
- RIDEPEP
- SAM/RIDEC
- UEMOA
- UNESCO

Une Agence régionale d'assurance qualité et d'accréditation, au service
du développement socio-économique durable des pays membres.



www.lecames.org

01 B.P. 134 Ouagadougou 01 (BURKINA FASO)
Tél. : (226) 25.50.36.81.46 • Fax : (226) 25.36.85.73
Email : comes@lecames.org